

B16 Equipement rural - sécurité au travail

Public cible	<p>Le module est ouvert aux personnes qui bénéficient d'un niveau de compétence équivalant à un CFC d'agriculteur et d'une expérience pratique sur une exploitation. Ce cours peut aussi offrir des connaissances essentielles aux personnes de la branche des constructions rurales et du commerce.</p> <p>Les niveaux de compétences acquises dans les modules B1 et B2 sont un prérequis à la fréquentation du présent module.</p>
Objectifs	<p>A la fin du module l'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none">A. est capable de planifier différentes solutions de construction simples qui répondent aux exigences actuelles pour la protection des animaux et pour la sécuritéB. est capable d'évaluer les difficultés particulières et de faire appel à un spécialiste si nécessaireC. est capable de maîtriser le suivi d'un projet de la planification à la réalisationD. est capable de choisir la mécanisation la mieux appropriée à son exploitationE. est capable d'organiser un chantier de travail en tenant compte de la capacité des machines, de la MO., des coûts et de la sécuritéF. est capable de faire une offre de service de travaux pour tiersG. est capable d'expliquer dans le détail les différentes possibilités d'achat et d'utilisation de machines en communH. est capable de choisir et d'utiliser les différents systèmes d'aide électroniqueI. aura acquis les connaissances exigées en matière de sécurité au travail.
Contenu	<p>A Construction : Physique de la construction, énergie, prescription concernant les constructions, la protection des animaux et la protection des eaux. Lire des plans, établir des contrats, délimiter les compétences avec les architectes et les maîtres d'état. Appels d'offres et conduite de travaux. Visites de constructions</p> <p>B. Equipement technique Capacité de travail des machines et coût de procédés. Offres pour travaux pour tiers. Etat actuel du développement technique pour : la mise en place, les soins, les récoltes, la conservation, le transport et la manutention. Bases légales et assurances dans le domaine de l'utilisation des machines en commun et de la circulation routière. Economie du travail, ergonomie. Visites d'installations techniques. Elaboration d'un plan d'investissement personnalisé.</p> <p>C. Sécurité au travail Bases légales dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Analyse des dangers dans une exploitation. Fonctions du responsable sécurité d'une entreprise.</p>
Niveau	Brevet fédéral d'agriculteur / Examen professionnel
Forme et durée	35 heures de cours (théoriques et pratiques, visites) 30 heures de travail personnel
Evaluation	Examen oral (1h)
Reconnaissance	Module capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.
Coût	Fr. 260.- (sans matériel de cours et taxes d'examens)
Renseignements et inscriptions	Fondation Rurale Interjurassienne, CP 65, Courtemelon, 2852 Courtételle, tél. 032 420 74 20, pierre-andre.odiet@frij.ch

Objectifs détaillés

Au terme du module, l'apprenant est capable de :

- A.1 D'établir un programme des volumes et un programme des fonctions et concept de construction.
De présenter les conséquences techniques et organisationnelles d'un projet et sa concordance avec les conditions-cadres économiques actuelles.
- A.2 De présenter la technique et la physique des constructions en matière de matériaux, d'isolation, d'aération et des équipements intérieurs ainsi que leur développement actuel.
- A.3 Décrire un itinéraire de construction depuis son idée initiale jusqu'au décompte final.
- A.4 Apprécier les possibilités ainsi que les limites des prestations personnelles.
- A.5 Décrire la forme et le contenu des contrats avec les architectes et les maîtres d'état. Indiquer les tâches de la surveillance des travaux.
- A.6 Evaluer les besoins d'énergie, le coût de cette énergie et les mesures d'économies possibles. Décrire les possibilités de production d'énergie dans l'agriculture.
- A.7 Décrire et évaluer les coûts de construction et les coûts d'exploitation induits ainsi que les économies possibles.
- B.1 Décrire et analyser les différentes techniques propres à la manutention des fourrages, au stockage, à la conservation, à l'affouragement, à l'évacuation du fumier, au stockage du lisier, à la traite, etc...
- B.2 Décrire l'état actuel des procédés et de la technique des tracteurs, des transports, de l'ensemble des moyens techniques utilisés sur une exploitation agricole et établir un concept de mécanisation fonctionnel.
- B.3 Présenter les systèmes d'aide électronique pour la planification et l'exécution du travail et la surveillance du fonctionnement des machines.
- B.4 Interpréter un budget de travail sous l'angle de l'engagement des machines et calculer la capacité des machines.
- B.5 Faire un plan d'investissement dans le cadre du renouvellement et du développement du parc machines.
- B.6 Comparer les coûts des machines et des procédés et connaître les principes de base d'une offre
- C.1 Décrire et justifier les différentes mesures et équipements de sécurité nécessaire pour la sécurité au travail, l'ergonomie et la protection de la santé.
- C.2 Enumérer les principales bases légales pour la sécurité au travail, la protection de la santé, la circulation routière, les constructions et les clauses d'assurance correspondantes.
- C.3 Remplir les fonctions de responsable de sécurité en évaluant les dangers pour la santé et les accidents dans une exploitation et proposer les mesures qui s'imposent.